

# La fête des voisins

L'organisation est simple. Aucune compétence n'est requise, il suffit d'une pincée de générosité et d'un soupçon d'enthousiasme !

## Fête des voisins 2023 - Vendredi 2 juin

**L'édition 2023 de la fête des voisins est programmée à Aubagne le vendredi 2 juin.**

- ▶ Repérez les lieux, une cour, un jardin, un hall d'immeuble ou le trottoir d'une rue s'il n'y a pas d'autres espaces à disposition. En un mot, un lieu facile d'accès et idéal pour se regrouper à plusieurs immeubles ou pavillons.
- ▶ Communiquez ! Pour avvertir vos voisins, c'est très simple, il suffit de vous procurer l'affiche et les invitations auprès du service Vie associative (Voir fiche jointe en fin de livret) ou encore dans les organismes HLM participants à l'opération. Vous pouvez aussi les télécharger sur le site : [www.immeublesenfete.com](http://www.immeublesenfete.com) 
- ▶ Placez une affiche en précisant le lieu et l'heure de l'apéritif puis pensez à glisser les invitations dans les boîtes aux lettres et sous les paillasons.
- ▶ Sensibilisez et regroupez ainsi vos amis, vos voisins, votre gardienne d'immeuble, votre syndic de copropriété... pour n'oublier personne et les personnes âgées en particulier.



## Les 10 conseils pour réussir votre fête

---

1. **Parlez-en à vos voisins**  
Ne préparez pas la fête tout seul dans votre coin. Le meilleur moyen de faire venir du monde à la Fête des voisins c'est d'en parler autour de vous et d'impliquer vos voisins dans la préparation. Plus vous serez nombreux à préparer la fête, plus le bouche-à-oreille fonctionnera. Répartissez-vous les tâches, partagez les projets, discutez-en. Cette préparation en commun c'est déjà un peu la fête !
2. **Soignez la publicité**  
Récupérez des affichettes et tracts, auprès de la Maison de la Vie associative, pour les disposer dans le hall de votre immeuble ou devant votre pavillon, sur les portes d'entrées et dans les ascenseurs. Personnalisez les tracts et les invitations avec la date, l'heure et le lieu de l'apéritif.
3. **Trouvez le bon lieu**  
Prévoyez de tenir la fête dans les parties communes de l'immeuble (cour, entrée, hall, porche, jardin...) plutôt que dans l'appartement d'un habitant. Ce sera moins intimidant pour les gens qui ne connaissent pas grand monde dans l'immeuble. Si vous n'avez aucun lieu disponible dans l'immeuble, il est possible de le mettre en place sur le trottoir ou dans la rue en ayant préalablement demandé l'autorisation à la mairie. Pensez à prévoir des solutions de repli en cas de mauvais temps.
4. **Installation**  
Pensez au matériel pour installer un buffet mais aussi à des sièges, notamment pour les personnes âgées
5. **Le boire et le manger**  
Tous les goûts sont dans la nature ! Prévoyez donc des boissons avec et sans alcool. Le cidre, les punchs et autres sangrias sont en général appréciés pour leur côté festif. Prévoyez aussi de quoi grignoter : biscuits apéritifs, légumes crus, charcuteries, amuse-gueule. Le mieux est que chacun apporte sa contribution à la constitution du buffet.
6. **N'oubliez pas les enfants, c'est aussi leur fête !**  
Les enfants sont toujours bon public pour les fêtes. Ne les oubliez pas dans l'organisation : nourriture adaptée, boisson sans alcool, bonbons, ballons, etc.
7. **N'hésitez pas à faire connaissance**  
Le jour de la fête, ne restez pas dans votre coin. Le but est de mieux connaître ses voisins, alors faites le premier pas et présentez-vous. Les timides vous en seront reconnaissants. Si votre immeuble ou votre résidence est très grand, votre mairie vous offre des étiquettes pour indiquer votre nom.
8. **Participez vraiment**  
Ne soyez pas spectateur mais acteur de la fête. Impliquez-vous dans l'organisation et mettez-vous à la place des autres. Imaginez des solutions pour ceux qui sont gênés pour participer : garde d'enfants, maladie, handicap.
9. **Soignez l'ambiance**  
Pensez aussi à la décoration (guirlandes, fleurs) et à la musique. Mais attention à ne pas importuner les voisins qui ne participeraient pas à la fête. Ce n'est pas le jour pour se fâcher avec votre entourage !
10. **Ce n'est qu'un début**  
La fête des voisins est un début, un premier pas pour mieux vivre dans son environnement quotidien. Qu'elle soit une occasion pour démarrer des projets en commun, pour rompre avec l'anonymat et l'isolement, pour renforcer les solidarités de proximité.













